



Le 1er avril 2020

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Dans le moment très particulier que nous vivons toutes et tous avec la catastrophe sanitaire du covid 19, nous souhaitons vous communiquer certains éléments relatifs à l'élaboration de la carte scolaire pour la rentrée 2020. Devant la gravité de la situation et les mesures de confinement obligatoires, nos organisations FNEC-FP FO 53, FSU 53 et CGT éduc'action 53 ont sollicité Monsieur le directeur académique de la DSDEN 53 dès le 21 Mars, pour lui demander un moratoire de toutes les instances concernant l'élaboration de la carte scolaire 2020. Pour information, vous trouverez ce courrier en pièce jointe.

A ce jour, sans doute en lien avec les récentes déclarations du Ministre de l'Éducation Nationale, nous avons été informés du report du CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) initialement prévu le 30 Mars au 10 avril et du CDEN prévu le 8 avril au 30 avril.

Un groupe de travail a toutefois été maintenu le 25 mars et nous avons eu connaissance des propositions de carte scolaire du Directeur académique.

- En l'état des propositions présentées par l'Administration lors de ce groupe de travail, votre commune est concernée par une proposition de fermeture à la rentrée 2020.
- Nous ignorons à ce stade si vous avez été informé-e par les services de la DSDEN de cette proposition de fermeture et nous souhaitons vous rappeler ici l'engagement du Ministre de l'Éducation Nationale de ne fermer aucune classe en milieu rural à la rentrée 2020, sans avoir reçu l'accord du Maire de la commune. (déclaration du 27 Mars 2020 sur TF1)

Considérant que toutes les conditions d'étude et de lisibilité de la future carte scolaire ne sont évidemment pas réunies dans cette période exceptionnelle, que l'urgence est d'abord celle de la préservation de la santé de toutes et tous, nos organisations maintiennent leur demande de moratoire des instances.

Cependant, si ce moratoire continue d'être refusé par le Directeur académique et que le CTSD est maintenu à la date du 10 Avril, nos organisations souhaiteraient avoir connaissance de votre avis concernant la proposition de fermeture qui concerne l'école publique de votre commune.

Nous vous serions reconnaissants de nous le transmettre sur les adresses mail suivantes :

fnec.fp.53@laposte.net / fsu53@fsu.fr / 53@cgteduc.fr

Nous avons à cœur comme chaque année de défendre le maintien de l'École sur tout le territoire mayennais, mais dans la période inédite que nous traversons, qui met chaque jour en lumière la place et le rôle essentiels du Service Public, il nous paraît plus important encore de ne pas fragiliser davantage celui de l'École.

Certains de l'intérêt que vous portez à l'École de votre commune et restant à votre disposition pour échanger, recevez Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'assurance de nos sentiments les plus respectueux.

Fabien Orain FNEC-FP FO 53

Gérard Pigois FSU 53

Christine Pau, Véronique Heisserer CGT Educ'action 53